



Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades

COMMUNE DE VINÇA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n° 20240523034 • Convention de mandat avec le SYDEEL 66 pour la coordination des travaux d'enfouissement et de mise en esthétique des réseaux secs au carrer dels Darrers Cortals, carrer d'en Pans, rues Tripon et Petite Tripon

Le jeudi 23 mai 2024, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le vendredi 17 mai, se sont réunis à la salle du Conseil Municipal.

12 présents : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Bernard BACO, Christine MILÉSI, Christian BERNARD, Cécile DRAPIER, Amandine DUCHATEAU, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Armel BRIAND, Florence GONTRAN, Alain COUBRYS.

5 absents : Lucette ORTIZ-CASTILLO ayant donné procuration à Bruno GUÉRIN, René DRAGUÉ ayant donné procuration à Jean-Pierre MENDOZA, Jean CLÉMENT ayant donné procuration à Christine MILÉSI, Robert JASSEREAU excusé, Stéphanie PACHIS ayant donné procuration à Armel BRIAND.

Le Conseil Municipal désigne Madame Christine MILÉSI, Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire,

Rappelle que des travaux de rénovation des réseaux humides ont été réalisés à la rue dénommée carrer dels Darrers Cortals par le Syndicat Intercommunal du Conflent, compétent pour l'adduction d'eau potable et l'assainissement ;

Rappelle que ledit carrer dels Darrers Cortals est une rue très fortement dégradée supportant un trafic de véhicules conséquent au cœur du village, nécessitant à ce titre d'être réhabilité dans les meilleurs délais ;

Expose qu'il est nécessaire avant tout commencement de travaux de rénovation du revêtement de cette rue, de réaliser des travaux de mise en discrétion des réseaux secs ;

Expose que les travaux de rénovation de ladite rue nécessitent d'être étendus aux rues environnantes Tripon, Petite Tripon et carrer d'en Pans ;

Rappelle que par délibération n° 2014073003 du 30 juillet 2014, le Conseil Municipal a décidé le transfert au Syndicat Départemental d'Énergie et d'Électricité du Pays Catalan (SYDEEL 66), pour de la compétence Éclairage Public et Éclairage Extérieur (Option B) en matière d'investissement et de fonctionnement ;

Rappelle que par délibération n° 20190328034 du 28 mars 2019, le Conseil Municipal a autorisé le transfert de la compétence optionnelle au titre des infrastructures de communications électroniques au SYDEEL 66 ;

Rappelle que l'arrêté préfectoral du 12 décembre 2023 constatant le transfert au SYDEEL 66 de la compétence optionnelle éclairage public, éclairage extérieur et infrastructures de communications électroniques, confirme la Commune de Vinça dans la liste des Communes ayant transféré ladite compétence au SYDEEL 66 ;

Expose qu'en raison de ces transferts de compétence il y a lieu de conclure une convention de mandat avec le SYDEEL 66 pour la coordination des travaux d'enfouissement et de mise en esthétique des réseaux secs aux carrer dels Darrers Cortals, carrer d'en Pans et rues Tripon et Petite Tripon ;

Présente à l'Assemblée le plan d'avant-projet sommaire référencé BTM24-230-002 établi par le SYDEEL 66 pour les travaux de mise en discrétion des réseaux secs basse tension (ENEDIS), d'éclairage public (SYDEEL 66) et de télécommunications (ORANGE) aux carrer dels Darrers Cortals, carrer d'en Pans et rues Tripon et Petite Tripon ;

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le 30/05/2024

ID : 066-216602300-20240523-20240523034-DE



Présente à l'Assemblée le projet de convention de mandat pour la coordination des travaux d'enfouissement et de mise en esthétique des réseaux de distribution électrique basse tension (BT), d'éclairage public (EP) et des Communications électroniques (FT), qui a été transmis à chaque Conseiller Municipal ;

Présente le plan de financement de l'opération établi par le SYDEEL 66 d'un coût total TTC de 216.660,96 €, dont il résulte un coût net pour la Commune de Vinça de 137.317,24 € ;

Précise que lesdits travaux de mise en discrétion des réseaux secs sont programmés au quatrième trimestre 2024 ;

Informe qu'au terme de cette opération le revêtement de la rue sera réalisé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 16 voix pour,
Approuve la convention de mandat avec le SYDEEL 66 pour la coordination des travaux d'enfouissement et de mise en esthétique des réseaux de distribution électrique basse tension (BT), d'éclairage public (EP) et des Communications électroniques (FT) aux carrer dels Darrers Cortals, d'en Pans et rues Tripon et Petite Tripon, emportant confirmation du transfert au SYDEEL 66 par la Commune de Vinça de la compétence optionnelle « éclairage public et éclairage extérieur / investissement et fonctionnement » ainsi que de la compétence optionnelle « infrastructures de communications électroniques » ;
Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que toute pièce à intervenir.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.



Le Maire,

Bruno GUÉRIN.

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le 30/05/2024



ID : 066-216602300-20240523-20240523034-DE